

MAIRIE de L I T Z

60510

Téléphone 03 44 51 67 92
mairie.litz@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 SEPTEMBRE 2019

Présents : M. DEGOUY .M. LESCUYER. Mme TOTH. M. GUILLARD.M. ROBERT.

**Absents: M. GROGNIER ayant donné pouvoir à M. DEGOUY. Mme GOURRAUD.
M . LAPLANTE ayant donné pouvoir à Mme TOTH
Mme BROUARD ayant donné pouvoir à M. LESCUYER.
Mme LANGROGNET excusée – Mme GOURRAUD.**

Secrétaire : Mme TOTH a été élue secrétaire.

BAIL ORANGE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'à la suite de la dissolution du CCAS de Litz selon la délibération du conseil municipal en date du 14 Avril 2016, les biens immobiliers ont été transférés à la commune de Litz. Monsieur le Maire précise qu'il convient donc d'établir un nouveau bail avec la Société ORANGE concernant les emplacements d'une surface de 20 m2 environ sis sur la parcelle cadastrée Section ZE n° 28.

Vu le projet de bail entre la commune de Litz et la Société ORANGE, annexé à la présente,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal , à l'unanimité
.accepte la conclusion dudit bail entre la commune de Litz et la Société ORANGE
.autorise Monsieur le Maire à signer ce bail .

GESTION DES EAUX PLUVIALES RUE DU MOULIN ET RUE DU GRIMPET

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la nécessité de réaliser des travaux de gestion d'eaux pluviales rue du Moulin et rue du Grimpet.
Monsieur le Maire explique au Conseil qu'il est nécessaire, afin de réaliser cette opération, de solliciter l'aide des partenaires financiers dont l'Etat au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux et le Conseil Départemental de l'Oise au titre de l'Aide aux Communes.
La dépense liée à la réalisation de ces travaux du site est estimée à 169560 E HT.
Le Conseil Municipal, oui cet exposé et après en avoir délibéré :
.autorise le maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire
.approuve la contexture du projet ainsi que le plan de financement
.autorise le maire à établir toute demande de subvention auprès des partenaires financiers
.sollicite à cet effet une subvention au taux maximum auprès de l'Etat, au titre de la DETR
.sollicite à cet effet une subvention au taux maximum auprès du Conseil Départemental de l'Oise au titre de l'aide aux communes,
.prend l'engagement de réaliser les travaux si les subventions sollicitées sont accordées
.prend l'engagement d'assurer à ses frais la conservation en bon état des ouvrages et pour ce faire, d'inscrire chaque année les ressources nécessaires au budget.

MAIRIE de L I T Z

60510

Téléphone 03 44 51 67 92
mairie.litz@wanadoo.fr

ACQUISITION BROYEUR

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'afin d'entretenir les parcelles communales et espaces naturels de la commune la tondeuse n'est pas adaptée et qu'il conviendrait d'utiliser un broyeur.

Monsieur le Maire présente un devis établi par les Ets PARMENTIER s'élevant à 4248 Euros H.T.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal , à l'unanimité

.sollicite l'attribution d'une subvention au taux maximum titre de la DETR

TRAVAUX SALLE ASSOCIATIVE

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'à la suite de de la délibération du 14 Mars 2019, une subvention D'un montant de 4788.45 E sur une assiette subventionnable de 19153.78 E H.T. a été accordée dans le cadre du Fonds de Développement Communautaire (FDC) de l'Agglo du Beauvaisis.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal , à l'unanimité

.décide la réalisation des travaux d'aménagement de la salle associative

AMENAGEMENT PARKING

Monsieur le Maire expose au Conseil que la parcelle cadastrée section AE n° 317 d'une superficie de 05 a 00 ca Rue du Pont de Bacqueville acquise par la commune en 2017 a été nettoyée et qu'il conviendrait d'y aménager un parking afin de préserver la sécurité dans cette rue.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal , à l'unanimité

.décide l'aménagement d'un parking sur la parcelle cadastrée section AE n° 317 rue du Pont de Bacqueville.

ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'enseignante de Litz souhaite bénéficier de l'ENT (Espace Numérique de Travail) pour la classe de Litz .Monsieur le Maire précise que la fibre sera installée la semaine prochaine à l'école et qu'un marché pour la mise en œuvre, l'exploitation ,la maintenance et l'hébergement d'un environnement numérique de travail pour les écoles du territoire des Hauts de France a été notifié le 13 mai 2019 au candidat Open Digital Education et qu'une convention de partenariat pour le déploiement d'un ENT avec l'Académie d'Amiens a été actée le 25 juin 2019 par le SMOTHD.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,le Conseil Municipal

.donne un avis favorable à l'accès de l'ENT pour l'école

.charge Monsieur le Maire des démarches nécessaires auprès de l'Agglo du Beauvaisis et du SMOTHD

DIVERS

Colis Noël

MAIRIE de L I T Z

60510

Téléphone 03 44 51 67 92
mairie.litz@wanadoo.fr

Monsieur le Maire rappelle que suite au marché d'achat de colis gastronomiques pour les fêtes de fin d'année destinés aux personnes âgées, la commune de Litz s'est associée au groupement d'achat du Beauvaisis et a retenu l'offre de la Société LOU BERRET 24250 GROLEJAC pour un montant de 10.80 E par colis. La confection des colis est attribuée à PASSAGE PRO La Nouvelle Forge 60000 ALLONNE pour un montant de 0.50 E par colis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

.donne son accord pour la fourniture des colis par la société LOU BERRET et la confection par PASSAGE PRO

.décide de se concerter afin de compléter les colis.

.retient la date du 21 Décembre 2019 pour la remise des colis.

TRESORERIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Direction des Finances Publiques de l'Oise confirme le projet de rattacher la commune à la Trésorerie de Beauvais Municipale en lieu et place de celle de Clermont En raison de l'appartenance de la commune à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.